

Madame Annie GENEVARD
Ministre de l'Agriculture de l'Agro-
Alimentaire et de la Souveraineté
Alimentaire
78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Villeneuve du Paréage, le 14 janvier 2026

Nos réf : EJ/CA/JD n° 26-001

Madame la Ministre,

En tant que Ministre de l'Agriculture, vous portez la responsabilité du Concours Général Agricole, dont la mission est claire : « encourager les producteurs et soutenir le développement économique des filières ». Nous reconnaissons pleinement la symbolique de cet événement, mais dans le contexte actuel, il nous est impossible de nous y associer pleinement. Comment nos éleveurs pourraient-ils célébrer l'excellence de nos filières, alors que leur avenir est compromis par l'absence de perspectives concrètes, d'encouragement et de soutien, malgré les sacrifices déjà consentis (restrictions de mouvements, arrêt du commerce d'animaux vivants, etc.) ?

C'est pourquoi nous avons pris la décision douloureuse de refuser la proposition d'une présentation d'animaux, même symbolique. Notre énergie doit désormais se concentrer sur la structuration de débouchés pour nos animaux, la mise en place d'un plan stratégique de sauvegarde de notre capital génétique, et la sécurisation de notre avenir pour les deux prochaines années.

Notre race, la Gasconne des Pyrénées, est directement touchée par la crise sanitaire : 90 % de ses effectifs se trouvent en zone réglementée pour la DNC. Plutôt que de chercher des animaux conformes aux certificats sanitaires exigés, loin de notre berceau, nous devons agir pour préserver notre patrimoine pastoral, reconnu mondialement par l'inscription de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO et célébré lors de l'Année internationale des parcours et du pastoralisme.

GROUPE GASCONNE DES PYRENEES

Association agréée pour la sélection, la promotion et la certification de la race Gasconne des Pyrénées

Sans éleveurs, il n'y a pas de vaches ; sans vaches, il n'y a pas de pastoralisme. C'est toute une culture, une économie territoriale et une part du rayonnement de l'agriculture française qui sont aujourd'hui menacées.

Cette année, nos vaches Gasconnes des Pyrénées seront représentées par leurs éleveurs, qui sauront, j'en suis sûr, expliquer au public citoyen consommateur que derrière chaque animal absent du salon, se tiennent fièrement des familles qui en vivent toute l'année et un territoire à préserver.

Madame la Ministre, nous connaissons votre engagement en faveur de la préservation des races locales, un combat que nous partageons. C'est précisément parce que nous croyons en cette volonté politique que nous vous alertons aujourd'hui avec gravité, en refusant de présenter nos vaches Gasconnes des Pyrénées à Paris.

La colère et l'inquiétude montent parmi les éleveurs de notre territoire, confrontés à une politique d'abattage total qui, malgré un taux de vaccination désormais supérieur à 90 %, continue de menacer l'équilibre de nos exploitations et la survie de notre race Gasconne des Pyrénées. Nous comprenons les impératifs sanitaires, mais nous ne pouvons plus accepter que l'incertitude persiste quant à la mise en œuvre d'un abattage sélectif pour les troupeaux vaccinés.

Il est temps, Madame la Ministre, de traduire en actes concrets les principes que vous défendez : la préservation de notre capital génétique, la reconnaissance du travail des éleveurs, et la promotion d'une agriculture résiliente et durable en dépendant. Notre territoire, se propose comme terrain d'expérimentation pour une approche adaptée, en phase avec les réalités épidémiologiques et économiques que nous vivons. **Nous vous demandons donc à nouveau solennellement de clarifier et mettre en œuvre, sans délai, les conditions d'application d'un abattage sélectif, et de fixer le cadre précis pour la protection de nos troupeaux post-vaccination** : Il est temps, Madame la Ministre, de préciser à partir de quel délai post-vaccination nos troupeaux et notre capital génétique pourront-ils être considérés comme définitivement à l'abris d'un abattage total ?

Les récents foyers apparus sans logique territoriale ou celui signalé en Espagne le 5 janvier sur un troupeau vacciné depuis plus de 2 mois, confirment la nécessité d'une politique proportionnée, capable de concilier rigueur sanitaire et préservation de notre patrimoine vivant. **Nous ne saurions accepter, Madame la Ministre, que si un tel cas apparaissait en France, ce printemps dans la zone une politique autre qu'un abattage sélectif ciblant uniquement les bêtes non vaccinées soit appliquée. La survie de notre race, la préservation de notre patrimoine génétique et l'avenir de notre filière en dépendent.**

Nous comptons sur votre écoute et sur votre capacité à transformer l'urgence en opportunité, pour que la Gasconne des Pyrénées puisse continuer à incarner, aux yeux de tous, la vitalité et la fierté de notre territoire pyrénéen.

Le Président,

Christian ASNA